

### Questions sociales

Les délégués ont adopté une résolution recommandant que la Commission provisoire de l'Organisation internationale pour les réfugiés entre immédiatement en consultation avec les Etats Membres de l'ONU au sujet du rétablissement des réfugiés dont le rapatriement est impossible.

Le débat sur le rapport de la Commission des questions sociales s'est terminé sans que l'Union soviétique eût soulevé d'objections sérieuses. Dans l'ensemble, le conseil a reconnu l'utilité de maintenir les services sociaux consultatifs au cours de l'année 1949. Le débat a surtout porté sur la question du financement du programme et le Canada a exprimé l'avis qu'on devrait réduire quelque peu le montant voté en 1948. Diverses résolutions sur le logement, l'urbanisme et les questions sociales mises à jour par les travaux des commissions régionales ont été adoptées. En outre, il a été prévu qu'il y aurait répartition des tâches en ce qui concerne les études sur les mouvements démographiques.

Le rapport de la Commission de la population a été adopté après une courte discussion.

Des nombreuses résolutions adoptées au sujet des stupéfiants la plus importante prévoyait la ratification d'un projet de protocole visant le contrôle des stupéfiants non soumis à la convention de 1931. Le Canada a appuyé ces résolutions.

Il a été décidé que la huitième session soit tenue à Lake-Success en février 1949 et la neuvième, à Genève en juillet de la même année. Le Canada a appuyé la proposition en faveur de la tenue de la huitième session à Lake-Success mais a voté contre la seconde proposition tendant à ce que la neuvième session ait lieu à Genève.

---

### REMISE DE DECORATION

Le ministre du Canada en Yougoslavie, M. Emile Vaillancourt, a remis au lieutenant-colonel Hogarth, attaché militaire, la croix du Service Distingué en reconnaissance de ses exploits durant la guerre. La cérémonie s'est déroulée à Belgrade, en présence des représentants diplomatiques et militaires du Royaume-Uni, des Etats-Unis, des Pays-Bas, de la Turquie et de la France.

M. Vaillancourt a remercié ses invités dans les termes suivants: "Je vous suis reconnaissant d'avoir assisté à la présente cérémonie en terre yougoslave, terre à la libération de laquelle les Canadiens ont participé avec leurs concitoyens du Commonwealth, ainsi que l'attestent les tombes de certains d'entre eux, parmi les cinq cents qui rappellent au cimetière de Belgrade la mémoire des soldats du Commonwealth qui ont donné leur vie pour que vive la Yougoslavie."